



Ce document a été mis en ligne par l'organisme [FormaV®](#).

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
formav.co/explorer

Guide de lecture du référentiel

CAPA Maréchal-ferrant

Maréchal-ferrant

Guide pédagogique indépendant — FormaV. Ce guide n'est pas un référentiel ministériel. Les originaux officiels, annexes et textes applicables restent accessibles par les liens indiqués.

Vérification documentaire : 23 octobre 2026. Session et modalités à rapprocher de ton inscription.

<https://capamarechalferrant.fr/referentiel>

Dossier vérifié le 23 octobre 2026 · CAP/CAP agricole · Sources et versions indiquées ci-dessous.

Le référentiel du CAPA Maréchal-ferrant permet de relier les activités du métier, les compétences à acquérir et les conditions de certification. Cette page concerne Maréchal-ferrant . Elle rassemble les textes disponibles et un guide de lecture pour préparer ton parcours.

Quel référentiel utiliser pour ton diplôme et ta session ?

Intitulé de référence à rapprocher de ton inscription :

- CAPa maréchal-ferrant

Activités professionnelles et compétences à travailler

CAPA - Maréchal-ferrant

Objectifs et contexte de la certification Le titulaire de la qualification peut travailler comme salarié dans une entreprise de maréchalerie ou bien dans une écurie de chevaux de sport, de compétition ou d'élevage. Il travaille en général sous la responsabilité du chef d'entreprise. La responsabilité est limitée aux travaux prescrits par le supérieur hiérarchique. La part d'autonomie varie selon l'expérience et les compétences acquises. Il peut également intégrer des services du ministère de la défense (gendarmerie, armée de terre, garde républicaine). Le titulaire du CAPA peut aussi exercer à son propre compte. Cependant, et bien que le salariat soit peu important, il semble indispensable de démarrer dans l'activité en tant que salarié avant de gérer sa propre structure. Le métier connaît actuellement un certain nombre d'innovations en termes de matériaux (matériaux synthétiques tels que la résine...), de techniques (collage...) et d'équipements prenant de plus en plus en compte l'ergonomie. Le métier requiert de plus en plus de technicité, en particulier pour la maréchalerie concernant les chevaux de courses ou de sport.

Activités visées Le maréchal-ferrant entretient et/ou améliore la locomotion du cheval par un parage approprié sur la boîte cornée et, en fonction des besoins du cheval, par l'application de ferrures ou de prothèses adaptées. Il exerce son métier en se préoccupant de l'harmonie entre bien-être et performances du cheval. Le travail du maréchal-ferrant intègre de plus en plus des notions de biomécanique. Il donne également des conseils relatifs à l'appareil locomoteur des chevaux confiés. Le maréchal-ferrant est un "homme de cheval". C'est aussi un professionnel amené à communiquer avec la clientèle et également avec les autres professionnels dont il est entouré, tels que les vétérinaires, ostéopathes, entraîneurs, cavaliers, fournisseurs de matériaux, selliers... **Activités visées :** 1- Organise son travail 1.1- Prépare ses interventions 1.2- Organise ses tâches 2- Gestion d'entreprise dans le cas d'une activité indépendante 2.1- Organise son planning 2.2- Assure ou suit la comptabilité et la gestion administrative de l'entreprise 2.3- Assure la gestion du stock de matériel (fers, clous, plaques de protection en cuir, plastiques, silicones ...) 3- Observation des chevaux et de leur environnement 3.1- Observe l'environnement du cheval (conditions d'hygiène, état du paddock, structuration de l'écurie, type de litière...) 3.2- Observe le comportement du cheval ainsi que son état physiologique 3.3- Évalue la posture, les aplombs et la base de sustentation 3.4-

Observe la locomotion du cheval (au pas, au trot ...) et détecte les défauts et irrégularités d'allure 3.5- Visualise les asymétries au niveau du corps (épaule, dos, bassin, tête, encolure ...) 3.6- Détecte les tares (sur les articulations, tendons) ou tout autre symptôme de mauvaise santé 3.7- Vérifie l'allure et les aplombs après la pose des fers 4- Mise en oeuvre des activités de maréchalerie 4.1- Sort le cheval du box 4.2- Assure la contention du cheval (éventuellement à l'aide d'un travail mobile pour les chevaux de trait) 4.3- Détecte, pendant l'intervention, une éventuelle position antalgique et tout autre symptôme d'inconfort 4.4- Déferre 4.5- Evalue l'état du sabot et l'usure du fer 4.6- Pare 4.7- Pare les animaux d'élevage non ferrés (poulinière, poulain laitons, chevaux, poneys, ânes ...) 4.8- Ferre les pieds des équidés 4.9- Peut poser des crampons pour certaines activités (sol difficile, chevaux de trait, cross ...) 4.10- Peut poser des semelles correctrices, des fers en aluminium, des résines, des silicones pour réparer des défauts d'aplombs 4.11- Peut réaliser des parages et ferrures sur prescription vétérinaire 4.12- Peut ferrer des poulains pour corriger les aplombs en adaptant une ferrure adéquate qui joue sur la croissance des os 4.13- Peut parer et ferrer les pieds des bovins 4.14- Apporte des soins sur la boîte cornée (perce un abcès...) 4.15- Peut participer, avec le vétérinaire, à une intervention chirurgicale sur la boîte cornée 5- Communication 5.1- Réalise les enregistrements relatifs à son travail, au suivi de ses interventions sur les supports papier (fiche intervention) ou informatisés prévus à cet effet 5.2- Documente ses observations à l'aide de photos ou d'enregistrements vidéo 5.3- Rend compte à son responsable de ses activités et des observations réalisées 5.4- Informe le client quant aux travaux qu'il réalise 5.5- Alerte le client et/ou le vétérinaire des pathologies repérées ou des anomalies concernant le comportement, la condition des chevaux et de tout autre dysfonctionnement constaté 5.6- Échange des informations avec d'autres professionnels : entraîneur, cavalier, chef d'écurie, groom ou autres professionnels de santé (ostéopathe...) 6- Activités connexes 6.1- Peut assurer le toilettage des chevaux (tonte, brûlage des crins, tressage de la queue et de la crinière, dégagement des oreilles) 6.2- Peut participer à l'entraînement des chevaux (salariés des écuries de courses) 6.3- Peut assurer des travaux de ferronnerie (serrurerie, coutellerie...) 6.4- Peut assurer la vente de produits de soin du cheval

Blocs recensés dans la fiche RNCP. Lis les intitulés et les conditions pour distinguer les options, les enseignements généraux et les unités facultatives ; tous les blocs ne sont pas nécessairement à présenter dans ton parcours.

RNCP38388BC01 - Agir dans des situations de la vie courante à l'aide de repères sociaux

- Prendre position dans une situation à caractère social et civique
- Utiliser des outils dans des situations de la vie courante

Évaluation indiquée par la fiche : Evaluation de certification définie par le règlement d'examen

RNCP38388BC02 - Mettre en œuvre des actions contribuant à sa construction personnelle

- S'exprimer à travers une réalisation personnelle
- Adopter des comportements favorisant son équilibre personnel

Évaluation indiquée par la fiche : Evaluation de certification définie par le règlement d'examen

RNCP38388BC03 - Interagir avec son environnement social

- Adapter son langage et son comportement aux situations de communication
- S'approprier les normes et cadres de références d'un collectif

Évaluation indiquée par la fiche : Evaluation de certification définie par le règlement d'examen

RNCP38388BC04 - Réaliser des travaux de maréchalerie

- Réaliser la pose d'une ferrure

- Réaliser le forgeage

Évaluation indiquée par la fiche : Evaluation de certification définie par le règlement d'examen

RNCP38388BC05 - Réaliser des interventions sur les équidés

- Réaliser l'approche, la manipulation et la contention du cheval
- Réaliser l'entretien et le parage du pied

Évaluation indiquée par la fiche : Evaluation de certification définie par le règlement d'examen

RNCP38388BC06 - Assurer le fonctionnement de l'atelier

- Réaliser des opérations de maintenance conditionnelle des outils, des équipements et de l'atelier
- Assurer la gestion des stocks et le suivi commercial de l'activité

Évaluation indiquée par la fiche : Evaluation de certification définie par le règlement d'examen

RNCP38388BC07 - Unité capitalisable d'adaptation régionale ou à l'emploi

- S'adapter à des enjeux professionnels locaux

Évaluation indiquée par la fiche : Evaluation de certification définie par le règlement d'examen

Source des activités et blocs : [CAPA - Maréchal-ferrant — France compétences](#) . Les annexes intégrales détaillent les critères, ressources et conditions de réalisation.

Épreuves, évaluation et périodes de formation

Le CAP agricole associe un référentiel professionnel, un référentiel de certification et un référentiel de formation. Le parcours par examen et le parcours par unités capitalisables disposent de documents distincts. Les modules MG, MP et le module d'initiative professionnelle décrivent la formation ; ils ne correspondent pas chacun à une épreuve écrite nationale.

Pour le parcours par examen, les règles générales E1, E2 et E3 ont été actualisées par la note DGER/SDPFE/2025-605 , applicable à la session 2026 et aux suivantes. Elle doit être lue avec les capacités professionnelles et le règlement propre à la spécialité. Les fiches d'accompagnement anciennes restent des aides pédagogiques, sans remplacer les textes récents.

La durée et les objectifs des périodes de formation en milieu professionnel figurent dans le référentiel ou ses annexes. Ils peuvent varier selon la spécialité, la voie de préparation, le positionnement et les textes modificatifs. Conserve les attestations, le suivi des activités et les justificatifs demandés pour ton inscription.

Modalités précisées dans la fiche de certification

L'examen du CAPa comporte sept épreuves obligatoires et, le cas échéant, une à deux épreuves facultatives. Elles permettent de vérifier l'atteinte de toutes les capacités globales du référentiel de certification. L'examen prend en compte la formation en milieu professionnel. Il est organisé par combinaisons entre des épreuves ponctuelles terminales et des évaluations certificatives en cours de formation (ECCF) pour les scolaires, les apprentis et les stagiaires de la formation continue inscrits dans un établissement habilité à la mise en œuvre du CCF. Le CAPa peut aussi être obtenu par la voie des unités capitalisables pour les candidats de l'apprentissage et de la formation professionnelle continue. Hormis l'UC1 (se situer en tant que professionnel de l'agroéquipement), toutes les capacités constitutives du brevet professionnel font l'objet d'une évaluation en situation professionnelle. L'examen est organisé en épreuves ponctuelles terminales pour les candidats libres.

Télécharger les référentiels et documents officiels

Les copies locales ci-dessous conservent les octets des originaux publiés par les autorités. Les programmes généraux sont mutualisés ; les documents de spécialité et les documents agricoles restent identifiés séparément.

Référentiel de spécialité, annexes et arrêtés

- Référentiel du CAPa "Maréchal-ferrant" - Mai 2016 (PDF, 487 Ko) — PDF, 54 pages · Source officielle .
- Grille horaire du certificat d'aptitude professionnelle agricole spécialité "maréchal-ferrant" (PDF, 53 Ko) — PDF, 1 page · Source officielle .
- Grille horaire du certificat d'aptitude professionnelle agricole spécialité "maréchal-ferrant" (PDF, Ko) — PDF, 1 page · Source officielle .
- MP1 - Insertion du salarié dans l'entreprise (PDF, 49 Ko) - Mars 2015 — PDF, 4 pages · Source officielle .
- MP2 - Organiser l'atelier de maréchalerie (PDF, 107 Ko) - Mars 2015 — PDF, 3 pages · Source officielle .
- MP3 - Techniques professionnelles (PDF, 61 Ko) - Mars 2015 — PDF, 6 pages · Source officielle .
- MP4 - Travaux de maréchalerie (PDF, 65 Ko) - Mars 2015 — PDF, 6 pages · Source officielle .
- Mémento relatif à l'épreuve ponctuelle terminale E4.1 des certificats d'aptitude professionnelle agricoles "métiers du cheval" (PDF, 294 Ko) - Avril 2018 — PDF, 28 pages · Source officielle .
- Référentiel du CAPa "Maréchal-ferrant" en unités capitalisables - Juillet 2015 (PDF, 252 Ko) — PDF, 19 pages · Source officielle .
- Référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation — CAPA - Maréchal-ferrant — PDF, 54 pages · Source officielle .

Textes récents d'évaluation

- CAP agricole — Épreuves générales E1, E2, E3 — DGER/SDPFE/2025-605 — PDF, 23 pages · Source officielle .

Enseignements généraux agricoles et accompagnement

- MG1 : Agir dans des situations de la vie sociale (PDF, 231 Ko) - Janvier 2015 — PDF, 16 pages · Source officielle .
- MG2 : Mettre en oeuvre des démarches contribuant à la construction personnelle (PDF, 180 Ko) - Octobre 2017 — PDF, 8 pages · Source officielle .
- MG3 : Interagir avec son environnement social (PDF, 151 Ko) - Février 2015 — PDF, 8 pages · Source officielle .
- Mémento relatif à l'épreuve E1.1 (PDF, 433 Ko) - 2017 — PDF, 28 pages · Source officielle .
- Mémento relatif à l'épreuve E3 (PDF, 634 Ko) - 2017 — PDF, 17 pages · Source officielle .
- Mémento pour la mise en oeuvre du CAP agricole rénové (PDF, 1,3 Mo) — PDF, 27 pages · Source officielle .

Documents complémentaires et aides officielles

- Document d'accompagnement thématique : Utilisation de la calculatrice dans la classe de mathématiques (PDF, 32 Ko) - Octobre 2022 — PDF, 2 pages · Source officielle .

- Recueil de fiches compétences au référentiel de diplôme du certificat d'aptitude professionnelle agricole " maréchal-ferrant " (PDF, 324 ko) - Juin 2016 — PDF, 15 pages · Source officielle .
- Définition des rubriques d'une fiche de descripteurs de compétences (PDF, 244 Ko) — PDF, 21 pages · Source officielle .
- Document complémentaire du référentiel de diplôme du certificat d'aptitude professionnelle agricole par unités capitalisables " maréchal-ferrant " (PDF, 354 Ko) - Octobre 2015 — PDF, 32 pages · Source officielle .

Comment utiliser le référentiel pour préparer le CAPA Maréchal-ferrant

- Identifier le bon cadre. Note l'intitulé du diplôme, l'option, la session et ton statut de candidat.
- Relier activité et compétence. Pour chaque situation professionnelle, repère les gestes, les connaissances, les ressources autorisées et les critères de réussite.
- Lire les modalités d'évaluation. Prépare un entraînement conforme au règlement : production, oral d'explicitation, écrit, pratique ou situation d'évaluation en centre.
- Garder des preuves de progression. Classe les travaux, contrôles, observations de stage et erreurs corrigées par compétence.
- Vérifier ce qui reste à travailler. Compare le résultat de tes entraînements aux critères des annexes, puis adapte tes révisions.

Faire le lien avec les fiches de révision

Voici des repères présents dans le sommaire du pack de cette formation. Ils décrivent le contenu pédagogique disponible ; leur présence ne certifie pas la couverture de chaque exigence du règlement.

- Éducation socioculturelle : Comprendre la construction de l'identité sociale ; Explorer les pratiques et la diversité culturelles.
- Technologies de l'informatique et du multimédia : Utiliser son environnement numérique de travail ; Créer et diffuser des documents numériques.
- Sciences économiques, sociales et de gestion : Identifier les besoins et les revenus des ménages ; Consommer et accomplir les démarches courantes.
- Biologie-écologie : Comprendre le corps humain pendant l'effort ; Adapter son hygiène de vie et préserver sa santé.

Consulter le sommaire des fiches de révision · Consulter le calendrier et les modalités de session .

Sources officielles et suivi des versions

- Page de référence — CAPA Maréchal-ferrant
- Page de référence — CAPA Maréchal-ferrant
- Page de référence — CAPA Maréchal-ferrant
- CAPA - Maréchal-ferrant — fiche RNCP
- Arrêté du 16 juillet 2019
- arrêté du 2 mai 2019
- Arrêté du 19 février 2025
- Arrêté du 13 juillet 2016
- arrêté du 10 juin 2015

- Note de service DGER/SDPFE/2016-712
- Note de service DGER/SDPFE/2016-152
- Note de service DGER/SDPFE/2025-605
- Cadre commun du CAP agricole et textes récents

La vérification porte sur les sources et versions identifiées au 23 octobre 2026. Une nouvelle rentrée, un arrêté modificatif ou un changement de session peut nécessiter une mise à jour. En cas de différence, le texte réglementaire et les instructions de l'autorité compétente priment sur ce guide.

Questions fréquentes

Où trouver le référentiel du CAPA Maréchal-ferrant ?

Les documents officiels sont regroupés dans la rubrique Téléchargements. Tu y trouveras le référentiel et, selon leur publication, les annexes d'activités, de compétences, de formation et d'évaluation. Le guide FormaV est une synthèse indépendante avec les liens des sources.

Comment connaître les épreuves et les coefficients ?

Le parcours peut relever de l'examen ou des unités capitalisables. Lis la rubrique correspondant à la modalité préparée par ton établissement et les notes de service en vigueur.

Le guide PDF FormaV est-il un document officiel ?

Le guide est une synthèse pédagogique indépendante. Les PDF officiels sont proposés séparément, avec leur provenance. Le texte de l'autorité compétente reste la référence pour les règles de certification.

Comment vérifier la bonne version pour ma session ?

Compare le nom exact du diplôme et de l'option, l'année de première ou dernière session et les arrêtés modificatifs. Confirme aussi ton statut de candidat. Les dates de publication d'un fichier et d'entrée en application d'un règlement sont différentes.



Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

[FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.](#)

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.